



MARS
2010

N°27

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

VAINCRE L'INDIFFÉRENCE

Les catastrophes naturelles de ces derniers jours appellent d'abord le recueillement, la solidarité envers les familles touchées, la mise en œuvre rapide des secours nécessaires. Au-delà, une réflexion s'impose : il est illusoire d'empêcher le déferlement des eaux et des vents ; mais il est possible d'en limiter les conséquences. Le séisme chilien, plus violent que celui d'Haïti, aura fait moins de victimes du fait de la meilleure qualité des constructions ; et c'est l'incroyable légèreté du gouvernement, qui n'a pas prévenu la population de l'arrivée du tsunami, qui est responsable du lourd bilan humain de la catastrophe.

En France, on ne peut que s'interroger devant le développement des constructions dans les points bas de la côte atlantique. En Indre-et-Loire, il y a toujours des pressions pour construire en zone inondable, au nom de l'intérêt économique...

La campagne électorale, après une pause, va repartir. Les sondages se succèdent qui annoncent une victoire de la gauche. Le bilan des régions de gauche est bon, le ras-le-bol face à la politique de N. Sarkozy, dont Hervé Novelli est chez nous l'incarnation, s'accroît, les inquiétudes pour l'après régionales s'intensifient. Mais l'indifférence risque de l'emporter et, avec elle, l'abstention. Or, ces élections doivent aussi nous mener à choisir entre des modèles de développement local différents et des conceptions opposées de la décentralisation. D'un côté, un développement solidaire de proximité, de l'autre la réplique des choix nationaux. Contrepoids ou courroie de transmission. Plus la mobilisation sera forte, dès le 1^{er} tour, plus la volonté de politiques ancrées localement sera entendue.

Alors, dès le 14 mars, votons pour la liste de François Bonneau et Jean Germain !

Marisol Touraine

SOMMAIRE

LA PERLE
DU MOIS...

- * PAGE 1 : AUTO-ENTREPRENEURS : EFFETS IMPRÉVUS...
- * PAGE 2 : RÉGIONALES 2010 : RETOUR SUR LE DÉPLACEMENT DE FRANÇOIS BONNEAU DANS LA 3ÈME CIRCONSCRIPTION
- * PAGE 2 : L'ACTION DE LA RÉGION CENTRE EN QUELQUES CHIFFRES
- * PAGE 3 : ZOOM SUR...LES INITIATIVES PARLEMENTAIRES SUR LES DROITS DES FEMMES
- * PAGE 3 : RETRAITES DES INFIRMIERS : POURQUOI UNE TELLE PRÉCIPITATION ?
- * PAGE 3 : VIOLENCES SCOLAIRES : LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE
- * PAGE 4 : FÉVRIER 2010... RETOUR EN IMAGES

AUTO-ENTREPRENEURS : EFFETS IMPRÉVUS...

La Caisse nationale de retraite des professions libérales (CNAVPL), qui compte plus de trois cotisants pour un retraité, dégage de confortables excédents et verse une compensation aux autres régimes de la Sécurité sociale au nom de la solidarité entre les régimes. Or, bon nombre des nouveaux auto-entrepreneurs sont automatiquement affiliés à cette caisse, ce qui accentue le déséquilibre démographique au sein de la CNAVPL qui doit donc verser une plus forte compensation : 1700 € par nouveau cotisant. L'afflux des auto-entrepreneurs dans le régime de la CNAVPL devrait le rendre déficitaire pour la première fois ! Pour y faire face, les cotisations des 600.000 adhérents classiques risquent de s'alourdir. La politique ultra-libérale menée par H. Novelli n'en finit plus de produire ses effets négatifs... !

C.L

De Marie-Luce Penchard, ministre chargé de l'Outre-Mer, en campagne en Guadeloupe :

« Je n'ai envie de servir qu'une population, c'est la population guadeloupéenne ».

Être ministre, Madame Penchard, c'est servir la République !

C.L

RETOUR SUR LE DÉPLACEMENT DE FRANÇOIS BONNEAU DANS LA 3ÈME CIRCONSCRIPTION

Marisol Touraine a accompagné François Bonneau, Président de la Région Centre, dans ses déplacements effectués à Loches, Verneuil-sur-Indre, Charnizay, Ligueil et Monts. A l'occasion de ces différentes visites, il a pu développer les actions que la Région mène en termes d'emploi, de formation, d'agriculture, d'écologie, de solidarité territoriale et générationnelle...Compte-rendu.

A l'occasion de la visite du chantier d'insertion Orchis à **Loches** et de la laiterie de **Verneuil-sur-Indre**, F. Bonneau a précisé les ambitions de la Région en direction de l'emploi et de la formation. Il a ainsi proposé d'aller vers une véritable sécurité sociale professionnelle grâce à **12.000 contrats personnalisés** par an pour l'emploi des salariés menacés de licenciement et des jeunes. Il a aussi proposé d'ancrer **10.000 emplois non-délocalisables** en région Centre en développant l'emploi local par le soutien à la création d'entreprises, d'activités durables (agricoles, artisanales, touristiques, culturelles, associatives et de services à la personne).

Il a de plus insisté sur la volonté de la Région d'**aider les jeunes** à entrer dans la vie active grâce à un **chèque de 200€** pouvant faciliter par exemple le financement du dépôt de garantie pour un logement ou l'affiliation à une mutuelle. F. Bonneau veut en outre mobiliser « **10.000 parrains** » (entreprises, salariés, retraités volontaires) pour les accompagner dans la découverte des métiers et leur insertion dans le monde de l'entreprise.

A Monts, Marisol Touraine et François Bonneau ont visité le pôle de la petite enfance, en partie financé par la Région :

l'investissement social nécessaire au développement de l'emploi et à l'égalité des familles passe par **un effort résolu en faveur des structures d'accueil de la petite enfance**.

Une rencontre organisée avec des agriculteurs à **Charnizay** a permis de présenter les politiques régionales qui donnent la **priorité à l'écologie au service du progrès social**, l'urgence écologique imposant d'agir dans la proximité. C'est ainsi que **400 millions d'euros seront investis dans l'économie verte et solidaire** (énergies renouvelables, isolation des bâtiments, activités respectueuses de l'environnement). De plus, le **développement du bio** sera aidé dans la production agricole et les circuits de distribution directs de l'agriculteur à l'habitant pour une alimentation saine et de qualité, sans OGM. L'ensemble des filières agricoles seront aidées dans leurs démarches de qualité et de valorisation.

La rencontre avec élus locaux à **Ligueil** a permis de faire le point sur la nécessité d'agir pour une **réelle solidarité territoriale**. Cela passe notamment par le soutien à la création de maisons de santé pluridisciplinaires pour empêcher la désertification médicale. Ce sera le cas à Descartes, Genillé, Villeloin-Coulangé et Saint-Flovier.

C.L

TEMPS FORTS

Artannes-sur-Indre
Visite de l'accueil périscolaire
et du pôle jeunesse

Barrou

Fête de la Saint-Blaise

Chambray-lès-Tours

Assemblée générale de
l'UDSEA Indre-et-Loire

Cussay

Fête du monde rural

Le Grand-Pressigny

Fête des travailleurs, artisans,
commerçants et ouvriers

Montbazou

Réunion publique pour les
élections régionales

Preuilly-sur-Claise

Foire au Safran

Tours

Présentation de la liste
départementale pour les
élections régionales

Truyes

Spectacle « Lucienne fait sa
Vamp »

Saint-Avertin

Vernissage de l'exposition
« Cœur dirty show »

Saint-Pierre-des-Corps

Soirée de solidarité avec la
Palestine



1 - Visite du chantier d'insertion Orchis à Loches / 2 - Visite de la laiterie de Verneuil-sur-Indre / 3 - Visite d'une exploitation agricole à Charnizay / 3 - Rencontre avec les élus locaux à Ligueil / 5 - Visite du pôle petite enfance à Monts.

L'ACTION DE LA RÉGION CENTRE EN QUELQUES CHIFFRES

- Depuis 2005, avec « Cap'Asso », **1 900** emplois ont été créés dans les associations sportives, culturelles...
- Près de **20 000** lycéens et apprentis ont découvert l'Europe gratuitement grâce à « Trans'Europe Centre ».
- **16 000** étudiants ont été équipés d'un ordinateur portable gratuit et plus de **1 500** ordinateurs en accès-libre ont été installés dans les universités.
- Depuis 2004, **42 000 voyages en TER** ont été financés pour les demandeurs d'emploi (+87%). Le nombre d'abonnements étudiants a augmenté de 19 % et celui des salariés de 35 %.
- **Priorité à l'écologie avec : 2 000 prêts « Isolaris »** à taux zéro pour isoler les maisons individuelles ont été accordés..., **5 millions d'€** sont engagés chaque année pour la maîtrise de l'énergie, un **plan de développement des chaudières à bois** dans les constructions publiques a été mis en place.



ZOOM SUR...LES INITIATIVES PARLEMENTAIRES SUR LES DROITS DES FEMMES

Le mois écoulé a été riche pour les droits des femmes, grâce à deux initiatives des socialistes adoptées à l'unanimité.

Les violences faites aux femmes

Les travaux de la mission d'information sur les violences faites aux femmes, présidée par une socialiste, ont conduit à l'élaboration d'une proposition renforçant la protection des victimes ainsi que la prévention et la répression des violences faites aux femmes.

Concrètement, cette proposition de loi :

- permet la création d'une « ordonnance de protection » des victimes : prise par un juge en procédure d'urgence, elle permettra d'organiser l'éviction du conjoint violent ou le relogement de la victime. Les femmes étrangères en situation irrégulière bénéficieront de ce dispositif, et à ce titre, de la délivrance d'un titre de séjour ;
- prévoit la création d'un délit de violence psychologique au sein du couple : en effet, on estime que 8 % des femmes sont victimes de harcèlement psychologique de la part de leur conjoint ; cette mesure de prévention permettra de les protéger.

Cette loi constitue une avancée importante, néanmoins, nous regrettons que le Gouvernement n'ait pas accepté la création d'un observatoire national des violences faites aux femmes.

« L'Européenne la plus favorisée »

Cette proposition de résolution du groupe socialiste a été élaborée en collaboration avec l'association de Gisèle HALIMI. Ce texte a pour but de faire en sorte que toutes les législations des pays de l'Union européenne s'alignent, en terme de droits des femmes, sur les réglementations les plus favorables existantes.

Un exemple : la Belgique impose la parité absolue pour toutes les élections, c'est donc cette règle qui prévaudrait au niveau européen.

Cette résolution prévoit de dresser l'inventaire des législations européennes, et d'inciter ensuite les États à adapter leur législation. La droite a voté ce texte, après beaucoup d'hésitations. Reste à traduire cette bonne volonté en actes, en adoptant rapidement des mesures concrètes pour faire avancer l'égalité hommes-femmes dans notre pays.

Le Parlement a su faire preuve d'initiative, et s'honore des mesures prises en faveur des femmes. C'est au Gouvernement maintenant de prendre ses responsabilités et de mettre en œuvre des mesures concrètes.

Ph. D

3

RETRAITES DES INFIRMIERS :

POURQUOI UNE TELLE PRÉCIPITATION ?

Le Gouvernement a décidé, en urgence, de modifier le régime de retraite des infirmiers et professionnels de santé para-médicaux des hôpitaux. Nous avons dû examiner en commission le 24 février un texte dont nous avons pris connaissance deux jours auparavant ! Lors du sommet social du 15 février, N. Sarkozy avait promis de ne pas passer en force sur les retraites et de prendre en compte la pénibilité du travail occupé. Aussitôt dit, aussitôt oublié : fasse à l'opposition des syndicats d'infirmiers, le Gouvernement impose en quelques jours une réforme qui annule toute prise en compte de la pénibilité. A quelques mois d'une loi importante sur les retraites, la méthode du Gouvernement n'augure rien de bon. Nicolas Sarkozy disait vouloir « donner du temps au temps » pour réformer les retraites : quel crédit donner désormais à ses paroles ?

Ph. D

VIOLENCES SCOLAIRES : LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE

Depuis début 2010, plusieurs cas de violences en milieu scolaire faites aux élèves et aux enseignants se sont produits. Ces incidents graves montrent que l'école n'est pas un sanctuaire : elle est le reflet de la société. Mais ils sont aussi le résultat de la politique menée par la droite en matière éducative depuis trois ans : suppression de la carte scolaire, loi Carle sur les écoles privées, plan « espoirs banlieues », suppression de postes, etc... On aboutit à une véritable ghettoïsation des établissements, notamment les plus difficiles. Le Gouvernement a annoncé, tardivement et de façon peu prometteuse, l'ouverture d'États généraux sur la sécurité en avril. L'Éducation nationale a surtout besoin d'une rénovation en profondeur. Pour cela, il faut immédiatement arrêter les suppressions de postes systématiques et suspendre la réforme sur la formation des enseignants. La mise en place d'un plan pour lutter contre le décrochage scolaire est nécessaire et un vaste chantier pour améliorer les méthodes pédagogiques doit être ouvert rapidement pour inventer, ensemble, l'école de demain.

L. A

RETOUR EN IMAGES

FÉVRIER 2010...



05/02

Vernissage de l'exposition « Cœur dirty show » à Saint-Avertin



06/02

Fête du monde rural à Cussay



12/02

Assemblée générale de l'UDSEA 37 à Chambray-lès-Tours



12/02

Visite de l'accueil périscolaire et du pôle jeunesse à Artannes-sur-Indre



22/02

Réunion publique pour les élections régionales à Montbazon

4

LES RENDEZ-VOUS

MARS 2010...

Poursuite des auditions dans le cadre de la mission parlementaire sur les risques psycho-sociaux au travail / Elections régionales / Présentation du budget du Conseil général à Monts...

Articles de Marisol Touraine sur l'actualité, compte-rendus de ses interventions à l'Assemblée nationale, interviews télévisées et radios, articles de presse des visites dans la circonscription, agenda de la semaine...

Retrouvez toute l'actualité de Marisol Touraine sur le blog :

marisoltouraine.typepad.fr

Si vous souhaitez recevoir la lettre par courriel, merci d'adresser vos coordonnées à :

marisoltouraine@orange.fr



Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;
le mercredi de 09h00 à 12h00 et de
14h00 à 18h00 ;
le samedi de 9h00 à 12h00

L'ÉQUIPE



Jean-Marie Beffara
Député suppléant
Conseiller régional



Philippine Donnelly
Assistante parlementaire
à l'Assemblée nationale



Ludivine Antigny
Assistante parlementaire
à Montbazon



Christophe Lugnot
Assistant parlementaire
à Montbazon

Permanences parlementaires :

Montbazon :

1, rue des douves

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
09h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Mercredi :

14h00 – 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

Le mercredi
de 10 h 00 à 12 h 00